

AFNIC

1, Rue STEPHENSON
78180 MONTIGNY-
LE-BRETONNEUX

Comptes Annuels

Exercice clos le 31 Décembre 2017






GMBA
BAKER TILLY

GMBA - Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la Région Parisienne Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris Membre de Baker Tilly France - Membre Indépendant de Baker Tilly International

Siège social : 53, avenue Hoche - 75008 PARIS - Téléphone 33 (0)1 48 74 28 18 - Télécopieur 33 (0)1 48 74 96 41 - E-mail : paris@gmba.fr Site internet : www.gmbabti.com - SARL au capital de 600 000 Euros - 352 644 199 RCS Paris - NAF 6920 Z - N° TVA : FR 72352644199

Sommaire

Comptes annuels

-  Bilan
-  Compte de résultat
-  Annexe

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2017 au 31/12/2017			Au 31/12/2016
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 959 263	1 465 415	493 848	441 538
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	6 320 774	4 938 289	1 382 485	1 774 320
Immobilisations en cours				34 957
Avances et acomptes				
<i>Immobilisations financières</i>				
Participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	58 467		58 467	58 467
TOTAL (I)	8 338 504	6 403 704	1 934 800	2 309 282
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks et en-cours</i>				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	2 832 734	81 177	2 751 556	2 943 059
Autres	552 587		552 587	354 590
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	15 212 194		15 212 194	13 746 392
<i>Instruments de Trésorerie</i>				
<i>Disponibilités</i>	1 543 944		1 543 944	1 052 572
<i>Charges constatées d'avance</i>	1 052 914		1 052 914	718 885
TOTAL (II)	21 194 373	81 177	21 113 196	18 815 498
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL ACTIF (I à V)	29 532 877	6 484 882	23 047 996	21 124 780

Bilan Passif

Bilan passif	Du 01/01/2017	Du 01/01/2016
	Au 31/12/2017	Au 31/12/2016
FONDS PROPRES		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves :	6 945 762	6 386 361
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	532 842	559 401
TOTAL (I)	7 478 604	6 945 762
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées	228 024	413 272
Droit des propriétaires commodat		
TOTAL (I bis)	7 706 628	7 359 034
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	175 127	202 171
Provisions pour charges		
TOTAL (II)	175 127	202 171
EMPRUNTS ET DETTES		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 305 042	1 065 434
Dettes fiscales et sociales	2 968 837	2 993 233
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 739	102 908
Autres dettes	3 126 684	3 027 727
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	6 761 938	6 374 274
TOTAL (III)	15 166 240	13 563 575
Ecarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GENERAL PASSIF (I à IV)	23 047 996	21 124 780

Compte de résultat

Compte de résultat	Au 31/12/2017			Au 31/12/2016
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	11 681 776	4 873 180	16 554 955	16 466 014
Chiffre d'affaires Net	11 681 776	4 873 180	16 554 955	16 466 014
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			107 703	7 429
Reprises sur amortis. et provisions, transferts de charges				
Cotisations			9 620	1 242
Autres produits (hors cotisations)				
TOTAL (I)			16 672 278	16 474 684
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)				
Autres achats et charges externes			4 936 086	4 622 682
Impôts, taxes et versements assimilés			427 240	410 076
Salaires et traitements			4 601 636	4 701 807
Charges sociales			2 750 980	2 803 940
Dotations aux amortissements sur immobilisations			866 728	873 026
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			81 177	17 925
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			1 628 200	1 500 933
TOTAL (II)			15 292 049	14 930 388
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			1 380 230	1 544 296
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			96 679	187 866
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL (V)			96 679	187 866
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
TOTAL (VI)				
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			96 679	187 866
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			1 476 909	1 732 162

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (Suite)	Au 31/12/2017	Au 31/12/2016
Produits Exceptionnels		
Sur opérations de gestion	339	62 240
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges	294 919	179 159
TOTAL (VII)	295 258	241 399
Charges Exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	845	4 805
Sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	17 029	256 005
TOTAL (VIII)	17 873	260 809
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	277 384	(19 410)
Participations des salariés (IX)	373 070	364 886
Impôts sur les bénéfices (X)	848 381	788 465
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	17 064 215	16 903 949
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	16 531 373	16 344 548
BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	532 842	559 401

Evaluation des contributions volontaires en nature

PRODUITS	Au 31/12/2017	Au 31/12/2016
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL		

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Le bilan avant répartition des résultats de l'exercice clos le 31 Décembre 2017, présente un total de 23.047.996 €uros.

Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total des produits est de 17.064.215 €uros, dégage un bénéfice de 532.842 €uros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} Janvier 2017 au 31 Décembre 2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

S O M M A I R E

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

II. INFORMATIONS SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

- ◆ Informations importantes
- ◆ Actif immobilisé
- ◆ Actif circulant
- ◆ Provisions pour risques et charges
- ◆ Dettes
- ◆ Crédit d'impôt Compétitivité Emploi
- ◆ Etat des immobilisations
- ◆ Etat des provisions
- ◆ Echancier des créances et des dettes
- ◆ Charges à payer et produits à recevoir

III. AUTRES INFORMATIONS

- ◆ Engagement Hors Bilan
- ◆ Honoraires Commissaire aux Comptes
- ◆ Rémunération du Président
- ◆ Valorisation des contributions gratuites et du bénévolat
- ◆ Convention ETAT - AFNIC

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, selon les hypothèses suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement n'est intervenu dans les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels.

II. INFORMATIONS SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

♦ Informations importantes

En 2017, l'association bénéficie d'un crédit d'impôt recherche s'élevant à 79.597 euros et d'un crédit d'impôt mécénat s'élevant à 49.665 euros.

Un contrôle fiscal portant sur les exercices 2014 à 2016 a débuté au cours de cet exercice, et le dénouement est attendu en 2018.

♦ Actifs immobilisés (cf tableaux joints)

Investissements

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 1 à 5 ans

* Mobilier : 3 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

A la date de clôture, est appréciée, en considérant les informations internes et externes à disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'association pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Cette pratique qui résulte des textes fiscaux ne s'applique plus aux logiciels acquis depuis le 1er janvier 2017.

♦ **Actif circulant (cf tableaux joints)**

L'actif circulant s'élève à 21.113.196 euros et est entièrement à moins d'un an.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances douteuses ou litigieuses sont provisionnées selon la méthode suivante :

- Client en liquidation, en redressement judiciaire, ou dont le contrat est résilié pour défaut de paiement : provision égale à 100% de la créance,
- Client dont les factures de l'année N sont impayées au jour de la dernière relance en N: provision égale à 50% de la créance.

Les créances définitivement impayées suite à une ouverture et/ou une clôture de liquidation, sont comptabilisées en charges au poste " créances irrécouvrables".

♦ **Provisions pour risques et charges (cf tableau joint)**

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

♦ **Dettes (cf tableaux joints)**

Les dettes s'élèvent à 15.166.240 euros et sont entièrement à moins d'un an.

♦ Crédit d'impôt Compétitivité Emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 27.134 Euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Le CICE 2016, qui s'élevait à 19.222 euros, a été utilisé conformément à son objet.

Etat des immobilisations

Cadre A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement	1 702 312		280 763
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	1 702 312		280 763
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.			
Installations techniques, matériel et outillages ind.			
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers	1 131 524		34 142
Mat. de transport			
Mat. de bureau et info., mobilier	5 054 135		212 298
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	34 957		
Avances et acomptes			
TOTAL	6 220 617		246 440
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	124 142		
TOTAL	124 142		
TOTAL GENERAL	8 047 071		527 203

Cadre B	Diminutions		Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réévalua. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles		23 812	1 959 263	
TOTAL		23812	1 959 263	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.				
Installations techniques, matériel et outillages ind.				
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers			1 165 666	
Mat. de transport				
Mat. de bureau et info., mobilier		111 325	5 155 108	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		34 957		
Avances et acomptes				
TOTAL		146 283	6 320 774	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		65 675	58 467	
TOTAL		65 675	58 467	
TOTAL GENERAL		235 770	8 338 504	

Etat des amortissements

Cadre A				
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'étab. et développement Autres postes d'immo. incorp.	1 260 775	228 453	23 813	1 465 415
TOTAL	1 260 775	228 453	23 813	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Ins. gales., agencts. et aménag. des constr.				
Inst. techniques, mat. et outillage indust.				
Inst. gales., agenc. et aménagements divers	469 982	111 781		581 763
Matériel de transport				
Mat. de bureau et informatique, mobilier Emballages récup. et divers	3 941 358	526 494	111 325	4 356 526
TOTAL	4 411 340	638 275	111 325	4 938 289
TOTAL GENERAL	5 672 114	866 728	135 138	6 403 704

Cadre B	Ventil. Mouvements provisions amortissements dérogatoires						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amort. A la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amort. Fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amort. Fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'étab. et développement Autres postes d'immo. incorp.	17 029			202 276			(185 247)
TOTAL	17 029			202 276			(185 247)
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Inst. gales., agencts. et aménag. des Inst. techniques, mat. et outillage							
Inst. gales., agenc. et Matériel de transport Mat. de bureau, informatique, Emballages récup. et divers.							
TOTAL							
TOTAL GENERAL	17 029			202 276			(185 247)
TOTAL GENERAL NON VENTILE		TOTAL GENERAL NON VENTILE			TOTAL GENERAL NON VENTILE		

Cadre C				
Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début d'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
<i>Réglémentées</i>				
Provisions pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	413 272	17 029	202 276	228 024
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger avant le 01/01/1992				
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger après le 01/01/1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL	413 272	17 029	202 276	228 024
<i>Risques et charges</i>				
Provisions pour litiges	105 563			105 563
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marché à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions & obligations				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions				
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	96 608		27 044	69 564
TOTAL	202 171		27 044	175 127
NATURE DES DEPRECIATIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
<i>Dépréciations</i>				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations titres mis en équivalence				
Immobilisations titres de participations				
Immobilisations financières	65 675		65 675	
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients	107 406	81 177	107 406	81 177
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL	173 080	81 177	173 080	81 177
TOTAL GENERAL	788 523	98 206	402 401	484 239
<i>Dont dotations et reprises : - d'exploitation</i>		80 177	107 406	
<i>Dont dotations et reprises : - financières</i>				
<i>Dont dotations et reprises : - exceptionnelles</i>		17 029	294 919	
<i>Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation</i>				

Etat des créances

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
<i>De l'actif immobilisé</i>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	58 467		58 467
<i>De l'actif circulant</i>			
Clients douteux ou litigieux	196 073	196 073	
Autres créances clients	2 636 661	2 636 661	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	1 166	1 166	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	(533)	(533)	
Impôts sur les bénéfices	171 977	171 977	
Taxe sur la valeur ajoutée	379 977	379 977	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)			
Charges constatées d'avance	1 052 914	1 052 914	
TOTAL	4 496 702	4 438 235	58 467
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			

Etat des dettes

Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances	
			A plus d'1 an	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des états de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 305 042	2 305 042		
Personnel et comptes rattachés	1 427 974	1 427 974		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	736 887	736 887		
Impôts sur les bénéfices	133 224	133 224		
Taxe sur la valeur ajoutée	551 029	551 029		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	119 724	119 724		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 739	3 739		
Groupe et associés (2)				
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)	3 126 684	3 126 684		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	6 761 938	6 761 938		
TOTAL	15 166 240	15 166 240		
<i>(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
<i>(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice</i>				
<i>(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques</i>				

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2017	31/12/2016
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	678 613	648 881
Dettes fiscales et sociales	1 879 016	1 908 408
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	42 652	36 101
TOTAL	2 600 281	2 593 390

Détail des charges à payer

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2017	31/12/2016
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	678 613	648 881
4081000000 Fournisseurs Fact. Non parvenues	198 603	340 322
4081500000 FFNP VDP	425 377	142 973
4081510000 FFNP CORE	54 633	165 585
Dettes fiscales et sociales	1 879 016	1 908 408
4281290000 Provisions PSO	234 570	249 738
4282000000 Dettes provisions pour CP	551 749	543 084
4284000000 Participation à verser	373 070	364 886
4286000000 Autres charges à payer		26 000
4286100000 Personnel charges à payer CET	250 250	241 858
4286990000 Personnel Autres charges à payer		
4381190000 Provisions charges / PSO	117 285	124 869
4382000000 Charges sociales sur congés payés	275 874	271 542
4386000000 Autres charges à payer		11 849
4386100000 Forfait social / participation Clot.	74 614	72 977
4386190000 Taxes diverses à payer	1 604	1 604
4386990000 Autres charges sociales à payer		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	42 652	36 101
4198000000 Avoir à établir	42 652	36 101
TOTAL	2 600 281	2 593 390

Produits à recevoir

(Article R123-189 du Code de Commerce)

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2017	31/12/2016
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	685 486	710 577
Autres créances	(533)	(6 498)
Valeurs mobilières de placement	2 608	8 809
Disponibilités		
TOTAL	687 561	712 888

Détail des produits à recevoir

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2017	31/12/2016
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	685 486	710 577
4181000000 Clients factures à établir	684 296	710 577
4181500000 Factures à établir VDP	1 190	
Autres créances	(533)	(6 498)
4098000000 Rabais remises ristour. à obtenir		
4387000000 Produits à recevoir	(533)	(6 498)
Valeurs mobilières de placement	2 608	8 809
5088000000 Intérêts à recevoir	2 608	8 809
Disponibilités		
TOTAL	687 561	712 888

III. AUTRES INFORMATIONS

♦ Engagements hors bilan

Indemnités de Départ à la Retraite (IDR):

Selon l'article L123-13 du Code de Commerce, le montant des engagements de l'entreprise en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et d'allocations en raison du départ à la retraite ou avantages similaires des membres ou associés de son personnel et de ses mandataires sociaux doit être indiqué dans l'annexe.

Les engagements de l'AFNIC en matière d'indemnité de départ à la retraite sont assurés par l'organisme d'assurance CMAV, une société du groupe Malakoff Mederic. Ce jour, le montant du fonds collectif s'élève à la somme de 246 175 euros.

Caution bancaire en remplacement du dépôt de garantie sur le loyer du siège de l'association sis 1 rue Stephenson - 78180 Montigny :

Conformément au bail, en date du 11 février 2013, l'AFNIC a consenti une caution bancaire, en remplacement du dépôt de garantie, représentant trois mois de loyer, soit la somme de 83 444 euros.

♦ Honoraires du Commissaire aux Comptes

Conformément à la réglementation du Code de commerce, le montant des honoraires, au titre du contrôle légal des comptes, inscrit en comptabilité, s'élève à 17 000 euros HT.

♦ Rémunération du Président

Conformément aux dispositions de l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'est versée au président de l'association.

♦ Valorisation des gratuités et du bénévolat

Les valorisations de contributions volontaires qui présentent un caractère significatif font l'objet d'une information dans l'annexe portant sur leur nature et leur importance. Ces contributions volontaires correspondent au bénévolat et aux gratuités dont a bénéficié l'Association.

Au titre de l'exercice 2017, il n'y a eu aucune mise à disposition gratuite ou participation de bénévoles au sein de l'association.

Les temps d'intervention des Membres du Conseil d'Administration de l'AFNIC ne sont pas rémunérés, la valorisation de ces interventions n'est pas calculée.

♦ Convention ETAT - AFNIC

Par arrêté ministériel, en date du 25 juin 2012, l'AFNIC a été désignée comme gestionnaire du domaine internet de premier niveau « .fr ».

Dans ce cadre, une convention entre l'Etat et l'AFNIC a été conclue, en date du 9 juillet 2012 pour un mandat de 5 ans. Dans un arrêté daté du 5 avril 2017 et publié au Journal Officiel de la République Française, le Secrétaire d'Etat chargé de l'industrie, du numérique et de l'innovation, désigne l'AFNIC en tant qu'Office d'enregistrement du .fr pour un nouveau mandat de 5 ans à compter du 25 juin 2017.

Cette convention prévoit notamment des obligations financières, dont le reversement d'une partie du résultat « .fr » au Fonds de Soutien au Développement de l'Internet (Fondation AFNIC) et la constitution d'une Réserve de Précaution.

Des notes méthodologiques ont été arrêtées par le conseil d'administration permettant de déterminer le résultat « .fr ».

Par ailleurs, suite à une procédure de rescrit fiscal, la direction de la législation fiscale a notifié à l'AFNIC qu'elle considérait que le reversement à la Fondation AFNIC n'était pas déductible fiscalement tant en matière d'impôt sur les sociétés que de cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises.

Ainsi, en fonction des éléments précités, le montant affecté à la Fondation AFNIC et le montant de la réserve de précaution comprise dans les autres réserves s'élèvent respectivement à :

<u>Périodes</u>	<u>Montant affecté à la Fondation AFNIC</u>	<u>Montant de la Réserve de Précaution comprise dans les autres réserves</u>
du 01/07/2012 au 31/12/2012 (1)	165 238 euros	18 360 euros
du 01/01/2013 au 31/12/2013 (2)	829 640 euros	92 182 euros
du 01/01/2014 au 31/12/2014 (3)	1 415 657 euros	157 295 euros
du 01/01/2015 au 31/12/2015 (4)	1 502 489 euros	166 943 euros
du 01/01/2016 au 31/12/2016 (5)	1 489 137 euros	165 459 euros
Du 01/01/2017 au 31/12/2017 (6)	1 594 895 euros	177 211 euros
TOTAL	6 997 056 euros	777 450 euros

(1) décision de l'Assemblée Générale du 07 juin 2013 antérieure à la réponse au rescrit fiscal de la direction de la législation fiscale en date du 2 juin 2014.

(2) montant tenant compte des régularisations induites par la réponse de la direction de la législation fiscale au rescrit fiscal en date du 2 juin 2014.

(3) décision de l'Assemblée Générale du 12 juin 2015.

(4) décision de l'Assemblée Générale du 10 juin 2016.

(5) décision de l'Assemblée Générale du 9 juin 2017.

(6) sous réserve de la décision de l'Assemblée Générale.